

Image not found or type unknown



rétraction sur un contrat pose panneau solaire

Par **roseland**, le **03/03/2009** à **10:14**

Nous avons signé un contrat pour la pose de panneau solaire mais en ce qui concerne la partie branchement erdf l'installation n'est pas conforme avec les propos oral du vendeur de panneau ,de plus il nous a dit toujours oralement que la pose se ferait en decembre toujours rien à ce jour. Nous n'avons pasrnsigné l'offre de prêt qui a été accepté par l'organisme de crédit. Sur le contrat des panneaux il est noté sous réserve de l'obtention du financement et conclusion définitive de celui-ci. un recours judiciaire peut il néanmoins être intenté contre nous? un dossier a été fait par la société de panneau solaire aupres des organismes de subvention les frais de dossier s'eleve a 550 eurosrnpout on nous demandé de réglé cette somme?